

- Dis donc, au risque d'être un peu indis-  
crète, j'aimerais bien savoir ce que tu as  
fait avec l'héritage de ton vieil oncle?

- Déjà un an!... même si c'est un montant  
assez modeste, il est bien précieux pour  
moi. J'ai d'abord rêvé d'un souvenir tangi-  
ble, puis j'ai réfléchi sérieusement, j'ai  
aussi consulté...

- Et... tu as acheté des obligations d'épar-  
gne du Canada?

- Pour payer de l'impôt sur les intérêts!...  
Merci!... J'ai trouvé un moyen agréable et  
plus rentable. J'ai placé mon argent sans  
m'en priver tout en réalisant mon rêve...

- Les devinettes, très peu pour moi!

- Je me suis acheté une oeuvre d'art.

- Des tableaux... tu trouves ça sérieux?

- L'objet d'art est relativement rare, donc  
d'un plus grand intérêt. Je suis la seule au  
monde à posséder cette toile représen-  
tant un paysage bucolique où l'artiste a  
mis tant de lui-même. Elle ensoleille mon  
univers.

- Côté décoration et sentimentalité, je te  
suis, mais pour ce qui est du placement,  
je m'interroge.

- J'ai été très prudente, je me suis adres-  
sée à une galerie reconnue où l'on m'a  
fourni beaucoup de renseignements sur  
l'auteur de mon chef d'oeuvre. C'est un  
artiste québécois qui compte une ving-  
taine d'années de métier et possède une  
certaine renommée. Je ne pouvais évi-  
demment pas me payer un grand maître.  
Le choix n'a pas été facile, je suis telle-  
ment novice, je craignais de me tromper.  
J'ai finalement opté pour une peinture  
toute colorée et lumineuse qui égale le  
mur de mon salon. J'apprends à l'admirer  
et à l'apprécier. Et je suis certaine que  
dans quelques années, si je décide de la  
vendre, je réaliserai un bénéfice intéres-  
sant. Les tableaux des artistes de chez-  
nous prennent de la valeur, il s'agit de les  
conserver assez longtemps. Remarque  
que je n'envisage pas de vente prochaine.



Jean-Guy Saint-Arneault, peintre Québécois

- Y a-t-il des cours pour les apprentis-  
investisseurs en art?

- La seule façon de reconnaître l'art est de  
fréquenter les galeries et les musées, de  
voir plusieurs tableaux et de poser des  
questions. Les artistes parlent volontiers  
de leurs oeuvres et des techniques qu'ils  
utilisent. En art, la formation scolaire ne  
représente pas un critère. La peinture  
s'adresse à tous ceux qui s'arrêtent pour  
regarder et qui essaient de mieux com-  
prendre. Souvent, les inexpérimentées  
suivent leur première impulsion et regret-  
tent leur choix. Beaucoup de galeries  
acceptent d'échanger des tableaux à la  
valeur d'achat pour une période d'un an.

- Je suis presque convaincue; ton choix  
me paraît judicieux pour une partie de ton  
capital, mais le reste, tu le places en  
dépôts à terme?

- Je continue à me documenter et j'envis-  
age d'autres acquisitions. J'irai chez un  
peintre qui écoule lui-même ses toiles.  
Dans une galerie, il est possible de  
«marchander», ce qui agrmente l'achat  
et permet des économies. Cette pratique  
est souvent mal perçue par les artistes

qui y voient une dépréciation de leurs  
oeuvres... ils sont si sensibles.

- Et tu crois que tout le monde peut  
investir dans l'art?

- Chacun peut développer le goût de l'art  
et trouver beaucoup d'agrément à ap-  
prendre à identifier ce qui lui plaît. Cepen-  
dant, il est un art qui ne demande pas de  
talent spécial et où chacun peut exceller,  
un art sans école ni tendance, abstraite  
ou figurative, c'est l'art d'offrir. C'est le  
temps des Fêtes, le temps d'offrir un  
tableau, cadeau durable, appelé à pren-  
dre de la valeur et susceptible d'initier un  
parent ou un ami aux secrets de la pein-  
ture.

Marie-Ange Sylvestre

Référence

Louis Bruens, «Investir dans les oeuvres d'art»,  
Editions François L. de Martigny, 1978.

Jean-Guy Saint-Arneault, peintre Québécois,  
a participé à plus de quarante expositions.  
Ses oeuvres sont exposées en Europe, aux  
Etats-Unis et au Canada. Il crée un monde de  
rêve où les grands espaces boisés des qua-  
tre saisons nous renvoient toujours aux sour-  
ces de la nature.